



Turbulences

Journal à destination des agents des
Douanes de la DR de MULHOUSE

Juillet 2010

CFDT Finances
ALSACE

Pour qui résonnent les vuvuzelas?

Dans ce numéro :

Pour qui résonnent les vuvuzelas?	1
Vous avez dit social ? Comme c'est bizarre	1
Les fonctionnaires devront payer	2
La prédiction est difficile	3
Vous voulez passer inspecteur aux choix. Quittez l'interrégion	3
Ééééééénormes les manifs	4
Réforme du A « surv »	4

Succès des manifs du 24 juin



La France est éliminée de la coupe du monde de football. Mais rassurez-vous, elle est toujours en lice dans la compétition ultra-libérale de la dislocation des avancées sociales. Les règles du jeu sont simples : supprimer tout ce qui ressemble de près ou de loin à un acquis social. Le règlement officiel est déposé à Chicago (École de Chicago), les instances dirigeantes sont à Washington (consensus de Washington). Le jeu est arbitré par le Fonds Monétaire International qui veille scrupuleusement à ce qu'aucune nouvelle protection sociale ne soit instaurée. En Europe, c'est la Commission européenne qui veille au bon déroulement du jeu.

Nous avons pu voir depuis quelques mois des équipes très en forme. La Grèce tout d'abord, avec son lot de réductions salariales et l'augmentation des annuités pour la retraite, suivi de près par le Portugal, l'Espagne et l'Italie. Autres équipes qui confirment leur appétence pour le moins social, l'Allemagne et l'Angleterre qui placent la barre des réductions budgétaires à un niveau jamais atteint. La France quant à elle, elle refait son



Les « tontons flingueurs » de la finance internationale

retard petit à petit. Il faut dire que cette équipe part de très loin. Des joueurs amateurs avaient, au sortir de la guerre, mis en place un système social très avancé. Le capitaine de l'équipe d'alors, un certain de Gaulle, non content d'avoir été un héros de guerre, avait souhaité que chaque français reçoive une partie des richesses de la nation. De nos jours, cette faute mériterait un carton rouge. Il est vrai que depuis, nous savons tous que les richesses doivent rester autant que possible dans les poches d'une minorité. C'est heureusement ce que s'applique à faire depuis trois ans et avec beaucoup de talent le gouvernement actuel. Et puis nous le savons tous, « *there is no alternative* » (slogan politique de Margaret Thatcher)

Vous avez dit social? Comme c'est bizarre

Sans revenir sur l'Histoire des luttes sociales en France qui ont été le socle de notre sociale démocratie, nous constatons avec beaucoup d'amertume que le mieux social est une conquête du passé. Nos élites, après avoir défendu la mondialisation, nous expliquent que le coût du travail est trop élevé en France. Doctement, ils nous affirment que l'Etat doit réduire ses dépenses, notamment les dépenses sociales,

car nous vivons au-dessus de nos moyens.

Nous l'avons écrit à plusieurs reprises dans « Turbulences », la réduction des moyens de l'Etat trouve son explication dans la baisse continue des impôts et des prélèvements sociaux au profit le plus souvent des classes supérieures.

Vous avez dit social? Comme c'est bizarre (suite)

Aujourd'hui, le gouvernement s'attaque encore une fois à nos retraites.

La mesure phare de la réforme est le recul de l'âge légal de départ à la retraite. Rappelons que nous devons cotiser dès cette année 40,5 ans pour avoir une retraite à taux plein, et 41,5 ans en 2020 (Loi Fillon 2003).

Ainsi un jeune qui débute aujourd'hui sa carrière à 18 ans aura toutes ses annuités à 59,5 ans. Il devra néanmoins poursuivre son activité pendant encore 2,5 années. Ces 2,5 années seront autant d'années d'économies réalisées par les caisses de retraite qui continueront à percevoir des cotisations et qui surtout n'auront pas de retraites à verser. Cet exemple illustre à nouveau la politique de l'Etat qui compte réaliser des économies sur les salariés qui n'ont pas fait d'études, et qui, de ce fait, ont bien souvent des revenus plus faibles.

Ce cas de figure est cependant plus qu'hypothétique. L'état actuel du marché de l'emploi n'autorise plus en effet, sauf fonction publique, à envisager des carrières complètes entre 18 et 62 ans. Actuellement, les salariés se retrouvent sans

activité en moyenne à 58,5 ans pour des retraites qui sont liquidées à 61,6 ans. En 2020, dans un contexte économique égal, les retraites seraient mécaniquement liquidées à 62,6 ans. Le différentiel de 4 ans sera certainement pris en charge par des prestations sociales type chômage, maladies, RSA.... Quels bénéfices pour les finances de l'Etat ? Aucun, il s'agit simplement d'un tour de passe-passe. Cette mesure qui pèse sur les salariés représente 68% des économies envisagées par l'Etat pour consolider nos retraites par répartitions.



Un jeune qui débute sa carrière à 18 ans ne pourra pas partir avant 62 ans soit 44 ans de cotisations!

Les fonctionnaires devront payer

La deuxième mesure phare de la réforme concerne les fonctionnaires. L'Etat va progressivement aligner le taux de cotisation des fonctionnaires sur celui des salariés du privé.

Alors, rappelons-le une bonne fois pour toutes : les fonctionnaires n'ont pas de caisse de retraite, ils ne cotisent pas, les pensions sont intégralement couvertes par le budget de l'Etat. Cela signifie tout simplement que cette augmentation fictive de nos « cotisations » n'est qu'une méthode détournée de la part de l'Etat pour baisser nos salaires. Si on cumule cette mesure avec le gel des salaires annoncé jusqu'en 2013, on peut craindre une baisse des traitements pour l'ensemble des fonctionnaires. Du jamais vu en temps de paix.

Lorsque l'on fait le bilan des efforts demandés aux français, on s'aperçoit que la réforme s'appuie à 81% sur les actifs. Il est tout à fait symbolique de constater que les mesures qui portent sur les hauts revenus ne représentent que 2% des économies espérées. Quant aux inactifs, dont les revenus sont supérieurs aux actifs, ils ne participeront qu'à hauteur de 3% à la réforme. Cette dernière mesure est purement électorale.

Le gouvernement est toujours prompt à évoquer la justice sociale lorsqu'il s'agit de s'en prendre à la fonction publique, il est en revanche beaucoup moins réactif lorsqu'il s'agit d'étudier des solutions pour mieux répartir les richesses ou tout simplement développer une solidarité intergénérationnelle.

Cela est d'autant plus regrettable que vouloir aligner les carrières de la fonction publique sur celles du privé sera à terme une véritable bombe budgétaire. Dans une logique implacable de réduction de la dépense publique, l'Etat aurait plutôt intérêt à faire partir à la retraite les fonctionnaires le plus tôt possible. Allonger les carrières, c'est pour beaucoup de jeunes fonctionnaires, souvent très

diplômés, un départ qui sera programmé à 67 ans. L'Etat devra repenser les carrières, ajouter de nouveaux échelons et offrir de nouvelles perspectives à ces agents. Il devra surtout payer 4,5 années de plus (cumul des réformes 2003 et 2010) des agents au sommet de leur grille indiciaire, là où ils coûtent le plus cher aux finances de l'Etat. La liquidation de la retraite sera plus onéreuse puisque calculée sur des échelons supérieurs à ceux des pensionnés qui seraient partis 5 ans plus tôt.

Nous retrouvons, comme souvent à l'encontre des fonctionnaires, une réforme idéologique qui ne s'inscrit pas dans l'intérêt général. Faut-il en être étonné ?

"les fonctionnaires n'ont pas de caisse de retraite, ils ne cotisent pas, les pensions sont intégralement couvertes par le budget de l'Etat."



Hausse de la retenue pour pension = perte sèche de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires

La prédiction est difficile, surtout lorsqu'il s'agit de l'avenir Niels Bohr. (Physicien Danois 1885–1962)

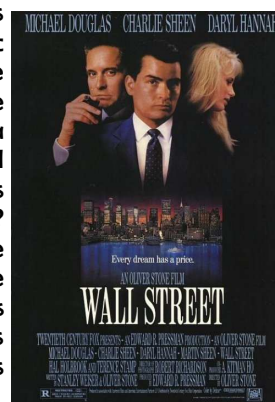
Comme nous l'avons souligné, cette réforme des retraites, qui ne règle qu'à moitié le besoin de financement, n'a de validité que dans un environnement économique stable, sans aléa majeur. Mieux, les prévisions du gouvernement sont plutôt optimistes, avec une hypothèse de chômage en 2020 de 5,7 %.

Comme nous ne sommes pas avare de citation, citons les propos d'un écrivain et homme politique bien connu du XIX^{ème} siècle, Chateaubriand, qui disait « Presque toujours en politique, le résultat est contraire à la prévision ».

Il est incroyable qu'aucune autorité économique, morale ou intellectuelle n'intervienne notamment sur la question de la ressource énergétique. Notre société entière est basée sur la chimie et le moteur. L'ensemble des gains de productivité a été réalisé grâce à l'énergie tirée des ressources primaires telles que le pétrole, le gaz ou le charbon. Un européen consomme plus de pétrole que d'eau en une année (respectivement 4 tonnes et 1,5 tonne). Un litre d'essence équivaut à 10 Kwh, soit la puissance développée par 100 paires de bras en une journée. Le problème, et nous le savons dès à présent, est que le pic de production du pétrole est chaque jour toujours plus d'actualité. Nous avons déjà

évoqué par exemple dans « Turbulences » l'appétit grandissant de l'économie chinoise pour les hydrocarbures. Cette richesse naturelle qui s'épuise, aura un coût de plus en plus élevé. Quel impact peut avoir sur nos économies un baril à plus de 200 \$? On a déjà pu mesurer la perte de contrôle des Etats sur la finance mondiale et les conséquences dramatiques qui en ont découlées (chômages, paupérisation, mesures d'économies drastiques...).

Cette crise financière ne sera rien au regard de la crise énergétique qui balayera très rapidement toutes les prévisions du gouvernement à l'horizon 2020 et bien évidemment 2050. Les conséquences environnementales seront dramatiques également.



Hélas, ce n'est pas que du cinéma!

CP 6ème/ 7ème échelon, vous voulez passer inspecteur au choix: quittez l'interrégion de Metz

Difficile après les sujets évoqués supra de revenir à notre cuisine douanière, mais là aussi les injustices sont légions.

La CFDT a encore pu faire l'amer constat que la possibilité de passer tôt sur la liste d'aptitude inspecteur est davantage le fruit d'une opportunité géographique que le résultat d'une carrière exemplaire.

Les contrôleurs principaux 7ème échelon de l'Interrégion de Metz sont parmi les plus désavantagés de l'administration des douanes. La démographie de l'interrégion de Metz fait apparaître un très grand nombre de CP 7ème échelon en activité dans les services. Beaucoup d'entre eux répondent année après année favorablement à la demande d'inscription à la liste d'aptitude de B en A avec mobilité au sein de l'administration.

La concurrence est donc sévère avec des arbitrages qui ne sont pas forcément très explicites. En comparaison, et à défaut de postulant CP 7ème échelon, certaines directions interrégionales ont été contraintes de proposer des listes avec essentiellement des CP 6ème échelon, 5ème échelon voire pour une direction des CP 4ème échelon.

Nous assistons impuissant à la promotion de CP 5ème échelon et 6 échelon à travers la France, alors qu'un très grand nombre de CP 7ème échelon aux dossiers exemplaires restent coincés en fin de classement à Metz.

A l'issue de la CAPC du 17 juin, nous avons pu mesurer un écart en terme de carrière pouvant s'élever jusqu'à 10 ans ! Il est évident que chaque année des agents qui passent inspecteur au choix n'auraient jamais eu accès à cette promotion s'ils étaient en activité dans un bureau ou une brigade de l'interrégion de Metz. Inversement, des agents de l'interrégion de Metz sont bloqués sur les listes

d'aptitude alors qu'ils auraient en toute certitude, et au vu de leur dossier, obtenu le grade d'inspecteur depuis des années s'ils avaient effectués une demande de mutation vers des directions plus « stratégiques ».

Cette injustice récurrente constitue une des principales raisons pour laquelle la CFDT s'est toujours prononcée pour un examen professionnel. L'examen mis en place cette année a certes le mérite d'exister, mais le nombre de places, et donc de postes proposés, reste très en deçà de nos attentes.

Cet examen professionnel pourrait se révéler plus difficile à obtenir que le concours d'inspecteur des douanes en interne. Ce n'est pas la philosophie d'un examen professionnel tel que nous le concevons à la CFDT.



Ça ne se réchauffe pas vraiment pour les CP de l'est. La CFDT a pu mesurer un écart pouvant s'élever jusqu'à 10 ans entre les CP qui postulent à travers la France et ceux qui « candidatent » à Metz.

Pour la promo, un bon conseil, allez vous rechauffer ailleurs!

« La CFDT a encore pu faire l'amer constat que la possibilité de passer tôt sur la liste d'aptitude inspecteur est davantage le fruit d'une opportunité géographique que le résultat d'une carrière exemplaire. »

URI CFDT

1 rue de provence
68090
Mulhouse cedex

Téléphone : 03 89 91 0119

Télécopie : 00 00 00 00 00

Mail:finances67-68@cfdt-alsace.com

CFDT: des choix, des actes

Retrouvez nous sur le
WEB: www.cfdt-finances.fr



Ééééééééééééééééénorme

A Colmar, Strasbourg et Mulhouse : en Alsace comme partout en France, les salariés se sont mobilisés en masse pour dire non à cette réforme des retraites injuste qui fait peser la quasi-totalité des efforts sur les salariés.

Réforme du A surv: bientôt dans vos brigades

Cette réforme c'est un peu l'histoire du chien qui se mord la queue. A force de fermetures et de fusions des brigades, la question qui se pose avec acuité est : que faire des CSD bientôt aussi nombreux que les chefs de poste ? Réponse de l'administration, transformer les CSD en chef de poste. C'est simple mais redoutablement difficile à faire accepter à la fois aux chefs de poste et aux CSD. Les uns et les autres y voient une dévalorisation de leurs fonctions. La solution proposée par l'administration, au moins pour atténuer les effets négatifs de la mesure aux yeux des chefs de poste, est de mettre en application cette réforme au fil de l'eau des restructurations ou des vacances de postes.

Prenons deux exemples dans la direction de Mulhouse :

- La fusion des brigades de Colmar et de Chalampé verrait la création d'un poste de commandement de catégorie A.
- Si, et nous leur souhaitons, des chefs

de postes obtenaient une promotion d'inspecteur sur LA en 2011 (*cf ci-dessus : c'est pas gagné*) ils seraient remplacés par des inspecteurs. Quant aux récipiendaires, ils auraient davantage de perspectives de carrière dans la branche de la surveillance.

Il est difficile actuellement d'appréhender le sentiment général que suscite cette réforme. Une certitude cependant, la disparition de l'échelon CSD aura une conséquence immobilière directe pour la Division de Saint-Louis. Le bâtiment ne serait alors plus occupé que par le divisionnaire, son adjoint et deux agents. Nous serions bien loin de la surface utile nette (SUN) de 12 m2 par agent. Un déménagement en direction de Lysbüchel est donc certainement en préparation. Encore une page de l'histoire douanière ludovicienne qui se tourne.



On a rarement vu autant de monde dans les manifs en ALSACE

